Centre de services scolaire de Montréal
Québec

s'unir pour réussir

Ecole de l'Etincelle
6080 Ave de l'Esplanade
Montréal, QC, H2T3A3

# Procès-verbal

## Conseil d'établissement de l'Étincelle 2023-2024

04/06/2024 / 18H30

| **Membres** (cocher les membres présents) | |
|---|---|
| ✓ Isabelle Pivotto (Présidence de CÉ)<br>✓ Nadia Ramisch (Directrice d'établissement)<br>✓ Annie Maltais (Directrice adjointe)<br>✓ Marie-Soleil Lavoie (Enseignante)<br>✓ Laurine Mavel (Psychologue) | ✓ Treia Leila (Parent, vice-présidente)<br>✓ Bocar Niang (Parent, substitut)<br>✓ Nada Manar (Parent) |
| **Substituts** | **Invités** |
| ✓ Charlotte Lemay-Lorion (Enseignante)<br>✓ | ✓ Cynthia Bannon (Enseignante ressource, secrétaire de séance) |

| N° | Points à l'ordre du jour | Documents, notes et décisions |
|---|---|---|
| **1.** | **Ouverture de la séance** | Ouverture de la séance à 18h24. |
| **2.** | **Mot de bienvenue et vérification des présences** | Isabelle Pivotto fait un petit mot de bienvenue et souhaite la bienvenue aux personnes à la rencontre en présentiel. I.P mentionne le fait que le gouvernement incite à ce que les réunions se déroulent en présentiel. |

Ecole de l'Etincelle
6080 Ave de l'Esplanade
Montréal, QC, H2T3A3

| Nº | Points à l'ordre du jour | Documents, notes et décisions |
|---|---|---|
| **3.** | **Lecture et adoption de l'ordre du jour** | Ordre du jour est lu par Nadia Ramisch.<br>I.P propose d'ajouter un point "Question du public" d'une durée de 5 minutes.<br>Annie Maltais demande un ajout de 15 minutes à la durée du point "plan de lutte" (total de 45 minutes).<br><br>Nada Manar propose, adopté à l'unanimité. |
| **4.** | **Adoption du PV du 14 mai 2024** | Il y a quelques coquilles dans le procès-verbal du 14 mai. Une version corrigée a été envoyée.<br>Lecture du PV du 14 mai et corrections par les membres.<br><br>N.M propose, adopté à l'unanimité. |
| **5.** | **Questions du public** | I.P demande que l'école se dote d'un cadre de collaboration école-famille pour répondre aux besoins du quotidiens, mais aussi aux activités scolaires, en classe comme à l'extérieur.<br>N.R assure que les parents sont gardés au courant par le biais de rencontres-cliniques pour certaines situations, par exemple, pour prendre la décision de garder un élève à la maison pour prendre un pas de recul et changer d'approche, ou trouver de meilleures interventions pour répondre aux besoins de l'élève.<br>N.R mentionne aussi qu'une nouvelle communication aux parents seront envoyée de façon mensuelle.<br>N.R mentionne aussi qu'il faut remplir le formulaire d'antécédents judiciaires si les parents viennent plus qu'une fois auprès des élèves. N.R propose que les parents qui veulent participer aux différentes activités proposées, plus qu'une fois dans l'année, remplissent le formulaire en début d'année.<br><br>N.R répond oui à cette proposition. |
| **6.** | **Budget pro forma (A) et Programmes de services Complémentaires** | <u>Budget pro forma:</u><br>N.R explique qu'il y a une consultation auprès des enseignants sur les besoins de l'école. N.R explique qu'il n'y a pas plus d'argent et qu'il faut donc faire des choix. Ce processus peut être émotif puisque ces rôles sont associés à des personnes œuvrant déjà dans l'école.<br>*-Professionnels:*<br>N.R explique que la psychoéducation sera bonifiée de 3 à 5 jours.<br>N.R explique CSSDM paye 2,8 postes de professionnels et qu'il faut donc payer les autres journées de professionnels avec le budget de l'école.<br>N.R explique que l'école a revu les mandats d'un poste d'éducateur ressource pour être formé pour appliquer les recommandations des professionnels, ainsi bonifier les services.<br>N.R explique que le CSSDM se rend compte d'un déséquilibre au niveau des professionnels déployés dans les écoles. Le |

| | | |
|---|---|---|
| | | CSSDM va redéployer ces professionnels dans les écoles.<br>*-Éducateurs spécialisés:*<br>N.R explique que des postes d'éducateurs-cellules seront coupés au CSSDM, mais nous les garderons l'année scolaire prochaine. Elle explique que ces éducateurs ainsi que cinq éducateurs-soutien seront chapeautés par la psychoéducatrice pour aller travailler des objectifs précis chez certains élèves. Une fois atteints, ces éducateurs seront redéployés pour répondre aux besoins d'autres élèves, c'est un système évolutif.<br>I.P mentionne qu'il est difficile pour les élèves de notre école de s'adapter à de nouveaux intervenants, par exemple des suppléants.<br>N.R rectifie que ces éducateurs-soutien sont dans l'effectif de l'école. Ce sont donc des éducateurs connus dans l'école. Ceci assure une constance et une cohérence dans les interventions. D'ailleurs, leur horaire de travail passera de 30 à 35 heures par semaine.<br><br>N.R explique le budget pour l'année scolaire 2024-2025 (les différents fonds).<br><br>I.P demande le montant du déficit. N.R estime 2,5 millions, mais aura le montant exact à la séance de septembre 2024.<br>Des discussions s'ensuivent pour expliquer ce qu'implique d'être en déficit et pourquoi les surveillants dîners ne sont pas payés par les parents comme dans les écoles de quartiers.<br><br>N.R s'engage à respecter le budget présenté pour répondre aux besoins des élèves.<br><br>I.P propose que ce soit noté au PV du Conseil d'Établissement que, selon une explication de l'avocate du CSSDM, un déficit dans le budget accepté par le CÉ est convenable puisque le plan d'effectif a déjà été adopté par la direction générale du CSSDM en connaissant l'état de la situation financière de l'établissement. Il n'existe pas d'écrit à ce sujet. Le CÉ n'est pas imputable.<br><br>N.M demande le vote, adopté à l'unanimité.<br><br>Résolution de transfert du fonds 4 au fonds 9 d'un maximum de 40 000$ (voir document en annexe).<br>Proposé par C.C-L et approuvé par Bocar Niang.<br><br><u>Programmes de services complémentaires:</u><br>Après consultation de l'école, il a été proposé de mettre à temps pleins la psychoéducatrice, conserver les professionnels à temps pleins et mettre les éducateurs soutien à temps plein et d'utiliser un éducateur ressource pour venir en aide aux professionnels.<br><br>N.M demande le vote, adopté à l'unanimité. |

| | | |
|---|---|---|
| **7.** | **Actualisation et bilan du plan de lutte** | Présentation d'une capsule vidéo: formation obligatoire sur le plan de lutte à l'intention des membres du CÉ.<br><br>A.M explique que le comité plan de lutte a travaillé avec la conseillère pédagogique à ce sujet.<br>A.M explique que les modifications apportées au plan de lutte ont été basées sur les nouveaux critères exigés qui seront en vigueur pour l'année scolaire 2024-2025.<br>A.M aimerait que le conseil rende l'outil plus digeste pour les parents et le personnel de l'école.<br><br>N.R mentionne que la fiche de prévention active fait partie des moyens de prévention dans le contexte de notre école.<br>Laurine Mavel présente une simplification de la formation sur la fiche de prévention active.<br>Des discussions:<br>-I.P demande si l'équipe-école envisage impliquer les parents dans la rédaction de la FPA selon ce qui est observé et ce qui fonctionne comme intervention à la maison. I.P souhaiteraient que les parents soient informés lorsque l'équipe-école leur pose des questions en lien avec la FPA.<br>-Charlotte Lemay-Lorion explique que cet outil est élaboré en équipe-classe selon ce qui est observé en classe (la dynamique est différente à l'école et à la maison), mais que les parents sont consultés sur les interventions et rappelle le fait que la FPA est dynamique et se met à jour en continu.<br><br>A.M présente le plan de lutte avec les dernières modifications.<br>Des discussions:<br>-L.M explique un moyen pour mesurer l'efficacité des cibles: un questionnaire d'évaluation des comportements problématiques chez les élèves. Les réponses sont individualisées à chaque élève.<br>-I.P mentionne que le plan de lutte doit être basé sur une analyse de la situation de l'école. I.P comprend que la dernière analyse date d'il y a plus de 3 ans. I.P explique que pour que le CÉ adopte un plan de lutte, il aurait fallu se baser sur une présentation des données observables (selon la fiche thématique 06).<br>-N.R explique que nous sommes à la recherche de nouveaux outils pour faire une meilleure analyse de la situation de l'école.<br>-A.M et N.R mentionnent que la présentation actuelle du plan de lutte est une révision.<br>-N.R explique que nous avons des données observables consignées (rapports d'accidents et mesures de contrôle).<br>-N.R propose que la direction documente les données déjà consignées et que nous reprenions le point "plan de lutte" au conseil de septembre, que le comité ajustera un document sans ratures.<br>-I.P ramène l'importance de remplir les rapports d'accidents, autant pour les élèves que pour les intervenants.<br>L'école s'engage, en septembre 2024, de rassembler les données de 2023-2024 pour retravailler la révision du plan de lutte.<br><br>A.M présente les deux cibles.<br><br>I.P mentionne l'importance que tous les membres suivent la formation obligatoire sur le plan de lutte.<br><br>I.P propose que le point soit reporté à une prochaine séance de CÉ (année scolaire 2024-2025) pour que la présentation soit faite de façon éclairée, avec les données observables consignées, pour l'adoption du CÉ. |

Ecole de l'Etincelle
6080 Ave de l'Esplanade
Montréal, QC, H2T3A3

| | | |
|---|---|---|
| | | N.M demande le vote, adopté à l'unanimité. |
| **8.** | **Bilan des activités du CÉ** | Date limite de la remise du bilan: 28 juin.<br>I.P fait un résumé du bilan.<br>I.P mentionne que le service à l'élève CSSDM procédera à une révision du continuum TSA et que les parents seront consultés.<br><br>En bref, I.P explique que nous avons respecté les points à voir en CÉ ainsi que le calendrier.<br>I.P recommande que le CÉ s'attache aux données pour voir ce qui peut être améliorer.<br>I.P nomme l'importance que le comité de travail sur le projet éducatif doit<br><br>I.P propose de rédiger le bilan, de l'envoyer par courriel et que les membres répondent à tous par oui ou non s'ils approuvent le bilan ou s'ils ont des modifications à y apporter.<br><br>N.M demande le vote, adopté à l'unanimité. |

| Nº | Points à l'ordre du jour | Documents, notes et décisions |
|---|---|---|
| **9.** | **Code de vie** | N.R mentionne que le code de vie sera joint à l'agenda scolaire des élèves.<br><br>N.R explique que l'agenda sera fait par C.C-L (version maison). |
| **10.** | **Projet éducatif** | N.R explique que les moyens et les actions seront déposés sur la plateforme maximum le 30 juin et visibles sur le site internet de l'école à ce moment-là. |
| **11.** | **Calendrier des activités de juin - fichier joint** | N.R mentionne que l'école voulait rendre le mois de juin festif, qu'un calendrier a été déposé dans la nouvelle communication mensuelle aux parents. |
| **12.** | **Chantiers et objectifs 2024-2025** | N.R nomme que nous avons 7 objectifs et 3 chantiers.<br><br><u>Objectifs:</u><br>-À tous les CÉ, continuer à partager des points d'informations;<br>-Faire des communications mensuelles aux parents;<br>-Faire vivre les moyens du projet éducatif;<br>-Accompagnement des suppléants à moyen et long terme au niveau de la formation continue;<br>-À tous les mois, aux rencontres collectives, il y aura un point sur les mesures de contrôle;<br>-Autosoins: la psychoéducatrice offrira des capsules sur les autosoins;<br>-Offrir plus de formation ITCA pendant toute l'année scolaire, par exemple, pour les suppléants à moyen et long terme.<br><br><u>Chantiers:</u><br>-Autodétermination;<br>-Autorégulation des émotions;<br>-Modifications des attentes (Programme de Formation de l'École Québécoise modifié).<br><br>N.R fait un état de situation de l'effectif 2024-2025. |
| **13.** | **Acquis des apprentissages et plan d'intervention** | I.P informe les membres que dans le plan d'intervention, les acquis des apprentissages peuvent être inclus, c'est-à-dire que les parents peuvent demander où se situe leur enfant selon le PFEQ pour ainsi s'impliquer dans le processus d'apprentissage de leur enfant.<br><br>N.R mentionne que les parents peuvent consulter la progression des apprentissages sur le site du ministère pour situer leur |

| | | |
|---|---|---|
| | | enfant dans ses apprentissages.<br><br>N.R fera l'ajout de cette information dans la communication aux parents pour l'année scolaire 2024-2025.<br><br>N.R partage le travail qui est fait au niveau du PFEQ-modifié.<br>I.P mentionne qu'il serait intéressant de partager cet outil avec les parents. |

Ecole de l'Etincelle
6080 Ave de l'Esplanade
Montréal, QC, H2T3A3

| Nº | Points à l'ordre du jour | Documents, notes et décisions |
|---|---|---|
| **14.** | **Droit de parole aux membres du CÉ (10min)**<br>**a. Direction (2 min)**<br>**b. Enseignants (2 min)**<br>**c. Professionnels (2 min)**<br>**d. Personnel de soutien (2 min)**<br>**e. Parents (2 min)** | a. A.M mentionne que c'est son dernier CÉ à l'école de l'Étincelle et tout ce qu'elle a appris.<br>N.R remercie A.M et l'équipe-école de l'avoir accompagnée dans sa première année dans l'école.<br><br>b. C.L-L mentionne qu'elle sera enseignante-ressource l'année prochaine.<br>Marie-Soleil Lavoie félicite C.L-L et remercie la confiance des parents envers l'équipe-école.<br><br>c. L.M dit qu'elle quitte temporairement l'école pour un an, mais sera de retour parmi nous en 2025.<br>d. X<br>e. Treia Leila remercie toute l'équipe qui a accompagnée Anes.<br>Bocar Niang apprécie le travail de transparence effectué par les membres du CÉ. B.N faire part en transparence qu'il n'était pas très chaud à l'idée que son garçon fréquente l'école de l'Étincelle, mais qu'il est reconnaissant du travail de l'équipe-école.<br>N.M remercie le soutien et la compréhension de l'équipe-école.<br>I.P remercie tout le monde. I.P observe des progrès énormes chez son jeune, grâce à l'équipe clinique, malgré les difficultés.<br>I.P mentionne des paroles venant de son garçon sur ce qu'est être autiste.<br><br>I.P lit un mot pour souligner le départ d'A.M. |
| **15.** | **Varia** | |
| **16.** | **Levée de la séance et date de la prochaine rencontre** | Levée de l'assemblée à 22:06.<br>N.M propose, adopté à l'unanimité. |

Nadia Ramisch, Directrice

Présidence de CÉ